

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 16 DECEMBRE 2013

- n° 111 de M. Pierre-Alain Perritaz (PS) et de 17 cosignataires demandant au Conseil communal le maintien du passage des bus à la route de Grandfey et à l'allée du cimetière lors de la mise en service du Pont de la Poya

M. Pierre-Alain Perritaz (PS) s'exprime comme suit:

"Dès la fin octobre 2014, les bus devront, depuis le giratoire Guisan, tout comme la circulation privée, passer par la route de Morat puis par la route de la patinoire pour rejoindre l'arrêt 'Cimetière' sur la ligne 1. Ce passage posera problèmes lors des heures de pointe et de fermeture des commerces.

Je demande au Conseil communal d'étudier le maintien du passage par la route de Grandfey et l'allée du cimetière pour une meilleure vitesse commerciale (environ 30 secondes par course). Ce passage sera toujours ouvert lors des matchs du HC Fribourg-Gottéron. En évitant la rue de Morat, les bus auront un temps de trajet raccourci, les usagers auront un meilleur confort et une plus grande sécurité (site propre). Ce trajet ne coûtera rien (zéro franc), car il existe déjà aujourd'hui."